

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22107754

Dépôt au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le

31 AOUT 2022

Le greffier
Greffe

N° d'entreprise : **0265 503 549**

Nom

(en entier) : **Association Intercommunale des Sports du Sud
Namurois et du Sud Hainaut**

(en abrégé) : **A.I.S.S.N.S.H.**

Forme légale : **SCRL Société coopérative à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège :

**Objet de l'acte : Assemblée Générale du 22/06/2022-Nomination d'un Commissaire Réviseur
d'Entreprise ex 22-23-24 en remplacement e Monsieur Lottin sortant.**

Point 13.

Considérant le marché public de services en procédure négociée sans publicité relatif à la désignation d'un
Commissaire Réviseur d'Entreprise pour une durée de 3 ans

Considérant la proposition du Conseil d'Administration en date du 14 avril 2022 de désigner AUDICA
(Philippe Bériot), offre économiquement la plus avantageuse et qualitativement la meilleure, au terme de
l'analyse des offres

DESIGNE, (par 66019 voix sur 66027), la SRL AUDICA AUDIT CONSEIL, représentée par Monsieur
Philippe BERIOT, comme Commissaire Réviseur d'Entreprise pour une durée de trois ans (exercices 2022-23-
24) venant à expiration à l'AG de 2025 approuvant les comptes annuels de l'exercice 2024.

FAIT TRANSMETTRE la présente décision, sous forme de délibération séparée à la Tutelle ;

CHARGE la direction générale de l'exécution de la présente décision et du suivi de la présente décision.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).